

Module 841 TD - Contrôle de Gestion et Gestion Prévisionnelle
Série 1 – Les budgets
SARL FRAISE

DOCUMENT 2

Informations commerciales et financières

- ✚ Les créances clients au 31 décembre sont encaissables par tiers en janvier, février et mars N.
- ✚ Les dettes auprès des fournisseurs de marchandises dues fin décembre seront payées par moitié en janvier et en février.
- ✚ Parmi les dettes fiscales et sociales figurent :
 - la TVA à décaisser de décembre à payer en janvier : 4 000 €,
 - les charges sociales sur salaires de décembre payables en janvier : 2 000 €.
- ✚ Les ventes de marchandises HT prévues sont les suivantes :

○ Janvier :	50 000 €,	○ Avril :	80 000 €,
○ Février :	60 000 €,	○ Mai :	90 000 €,
○ Mars :	70 000 €,	○ Juin :	100 000 €.
- ✚ Les règlements des clients sont réalisés ainsi :
 - 40 % au comptant, le mois de la vente,
 - 40 % à crédit à 30 jours,
 - le reste à 60 jours.
- ✚ Les achats de marchandises HT auprès des fournisseurs sont réalisés au cours du mois de la vente. Ils représentent 40 % du chiffre d'affaires HT du mois.
- ✚ Taux de TVA : 20 %.
- ✚ Les fournisseurs de marchandises sont payés de la manière suivante :
 - 25 % au comptant, le mois de l'achat,
 - 45 % à crédit à 30 jours,
 - le solde à 60 jours.
- ✚ Les rémunérations mensuelles s'élèvent à 10 000 €.
- ✚ Les commissions mensuelles représentent 15% du chiffre d'affaires du mois.
- ✚ Les rémunérations et commissions sont payées au personnel en fin de mois.
- ✚ Les cotisations sociales évaluées à 40 % des rémunérations et commissions sont versées aux organismes sociaux le mois suivant.
- ✚ Les frais d'assurances mensuels (non soumis à TVA) s'élèvent à 500 €.
- ✚ Les frais publicitaires HT en janvier et avril s'élèvent à 400 € par mois.
- ✚ Les honoraires HT en février et mai s'élèvent à 300 € par mois.
- ✚ Les loyers HT mensuels s'élèvent à 1 000 €.
- ✚ Les frais de téléphone HT en février et mai s'élèvent à 250 € par mois.
- ✚ Les frais de transport HT mensuels s'élèvent à 120 €.
- ✚ Les d'énergie et de carburant HT mensuels s'élèvent à 200 €.
- ✚ L'acquisition d'un véhicule de livraison est prévue au début du mois de janvier :
 - coût d'acquisition HT : 20 000 €
 - règlement est prévu au comptant,
 - amortissement au taux linéaire de 20 % à partir de la date de mise en service.
- ✚ Les dotations aux amortissements semestrielles des autres immobilisations corporelles s'élèvent à 1 500 €.
- ✚ Le stock prévu au 30 juin N pour les marchandises serait de 10 000 €.